



# Motion revendicative

adoptée à la CAN des 26 et 27 mars 2013

## Non au projet de loi acte III de la décentralisation

Le projet de Loi Acte III de la décentralisation est enfin connu, même si on acte positivement le fait que la rédaction d'aujourd'hui sur les points qui étaient le plus problématique, pour l'éducation, a évolué positivement : pilotage de la carte des formations professionnelles, on-transfert des CIO et de ses personnels, suite à la mobilisation des personnels et de la FSU, cependant bien des questions demeurent sur ces points.

La non adéquation de la rédaction de ce projet et de celui sur la refondation de l'école, concernant le pilotage de la carte des formations, pose problème de même que l'élaboration du contrat de plan, qui entérine une approche adéquationniste des formations professionnelles et l'accroissement de l'apprentissage.

Pour les CIO si l'essentiel est sauvegardé, des questions multiples se posent (mise à disposition des CIO aux Régions, s'agit-il seulement des locaux ?, affectation des co-psy en établissement ? et les administratifs ?).

Le SNASUB-FSU s'oppose à l'article 28 sur le logement étudiant : le transfert des locaux d'hébergement des CROUS sur simple demande des CT ouvrirait une voie de plus aux tentatives de démantèlement des missions qu'ils assurent.

Par ailleurs il n'est fait aucun bilan des phases précédentes de décentralisation et le puzzle des compétences redistribuées par la Conférence Territoriale et le transfert de compétences territoriales ou de l'état vers les métropoles posent de nouveaux problèmes d'égalité entre les usagers.

Quant à la péréquation, elle n'est pas abordée, tout cela confirme l'avis négatif que la FSU a porté au CSE, CNESER et prochainement au CSFPE.

Pour que l'ensemble des missions éducatives continuent d'être définies nationalement et mises en œuvre par des personnels d'état, pour l'égalité sur tout le territoire le SNASUB continuera à œuvrer contre cette nouvelle loi de décentralisation.